

↳ Débat public

Projet d'aménagement de la Bassée

Réunion du 2 février 2012
Alfortville



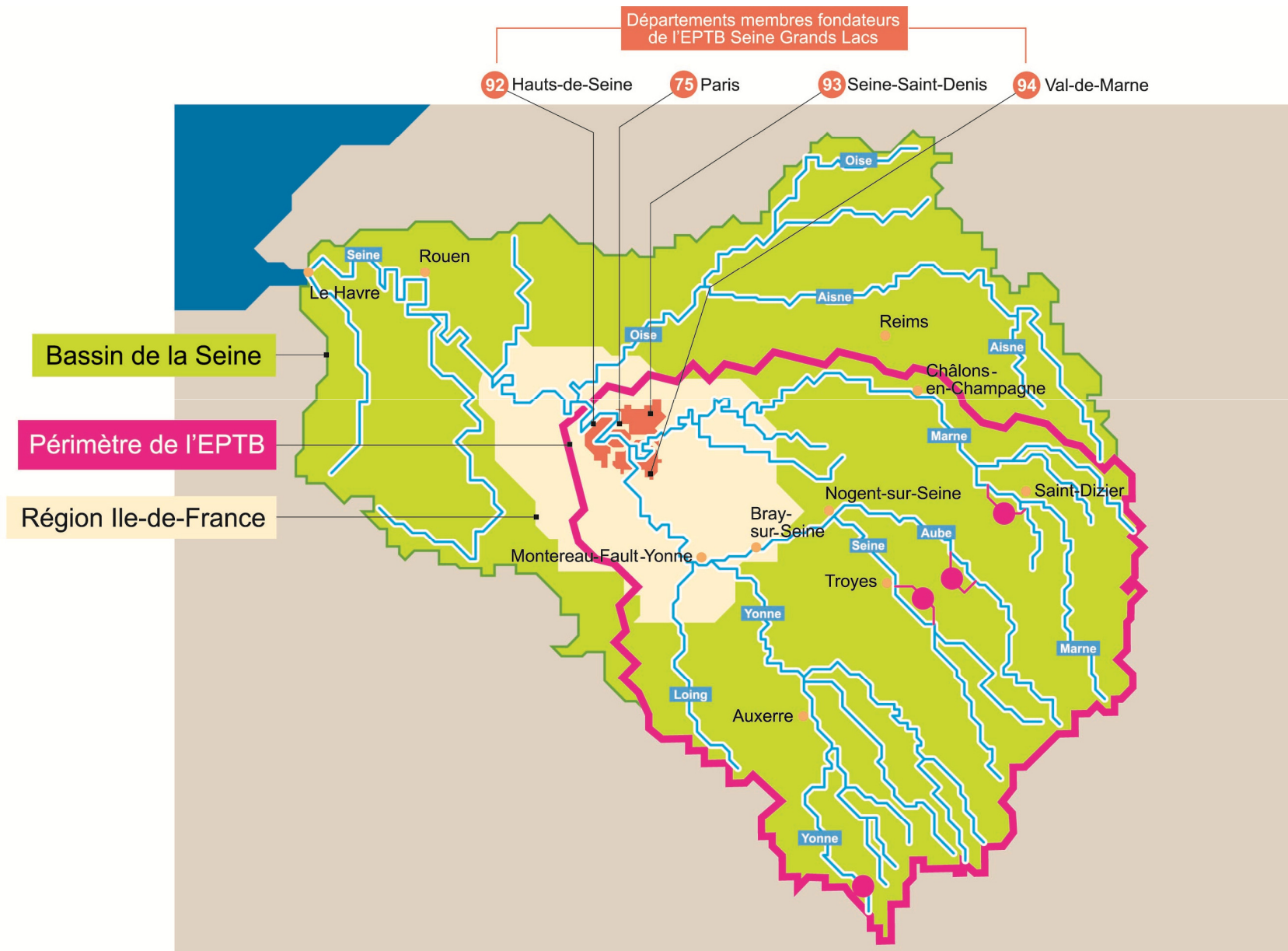
SOMMAIRE



- 1. L'EPTB Seine Grands Lacs**
- 2. Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France / le risque inondation dans le Val-de-Marne**
- 3. Les leviers d'action**
- 4. La restauration des zones humides : un enjeu majeur**
- 5. Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne**
- 6. Les bénéfices apportés par l'ouvrage**
- 7. Le territoire de la Bassée**
- 8. Le descriptif technique de l'aménagement**
- 9. Travaux et planning du projet**
- 10. Le coût prévisionnel du projet**

L'EPTB Seine Grands Lacs

L'EPTB Seine Grands Lacs



Les inondations, un risque majeur en Ile-de-France

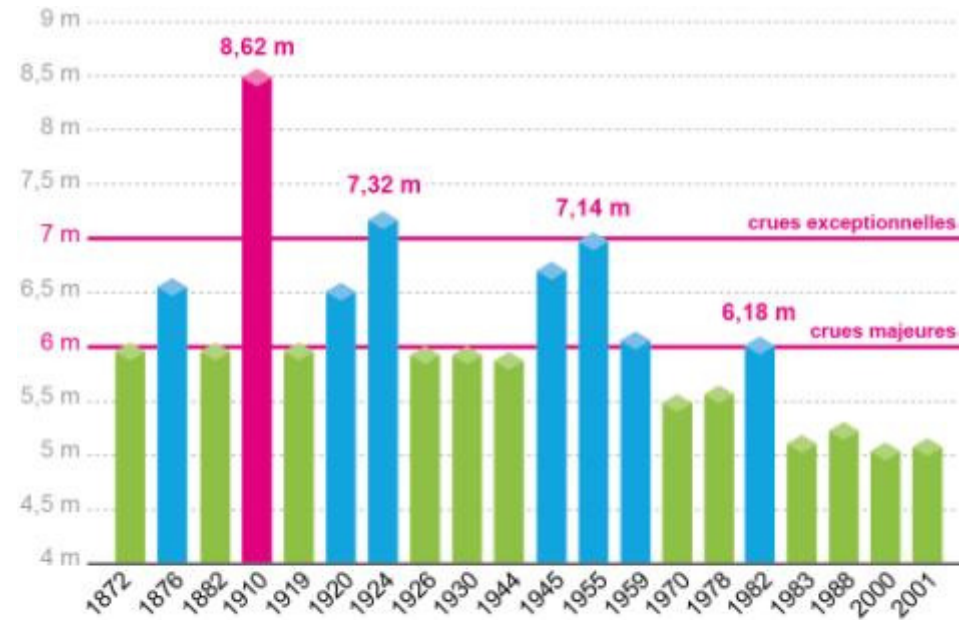
Le risque inondation en IDF



Crue 1910 – Paris



Crue 1955 – Rueil Malmaison

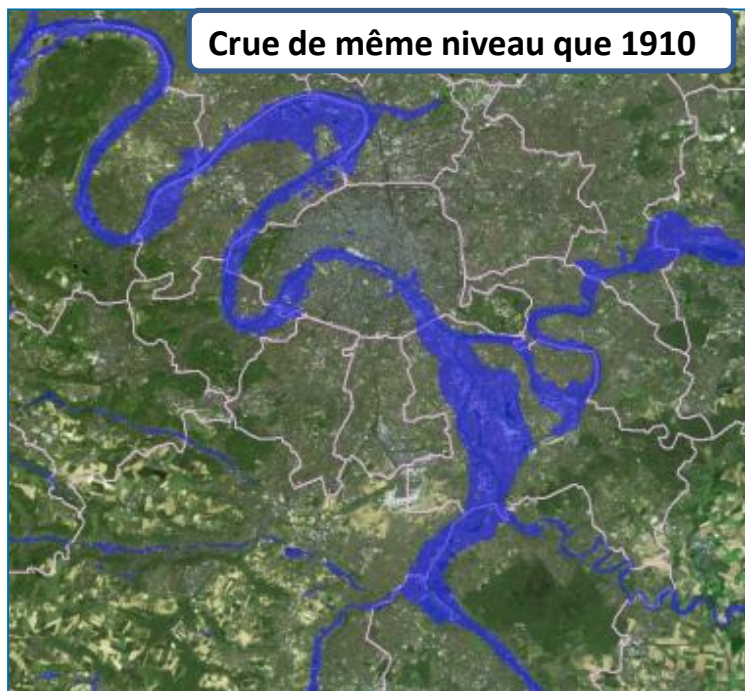


Les principales crues depuis 1872 à l'échelle du pont d'Austerlitz

- 4 % de la surface du territoire inondable, soit 46 000 ha
- Zones inondables franciliennes urbanisées à 40% (90% en petite couronne)

Un enjeu régional et national

Le risque inondation en IDF



- 850 000 habitants en zone inondable
 - 2 millions en zone de fragilité électrique
 - 2,7 millions en zone de fragilité AEP
 - 170 000 entreprises touchées (86 000 inondées)
- Les dommages vont bien au-delà de la zone inondée



140 km de lignes de métro interrompues

17 milliards d'euros de dommages à l'habitat, aux activités et aux équipements publics dans les ZI

30 à 40 milliards d'euros de dommages totaux, dont dommages aux réseaux et dommages indirects

Le risque inondation dans le Val-de-Marne

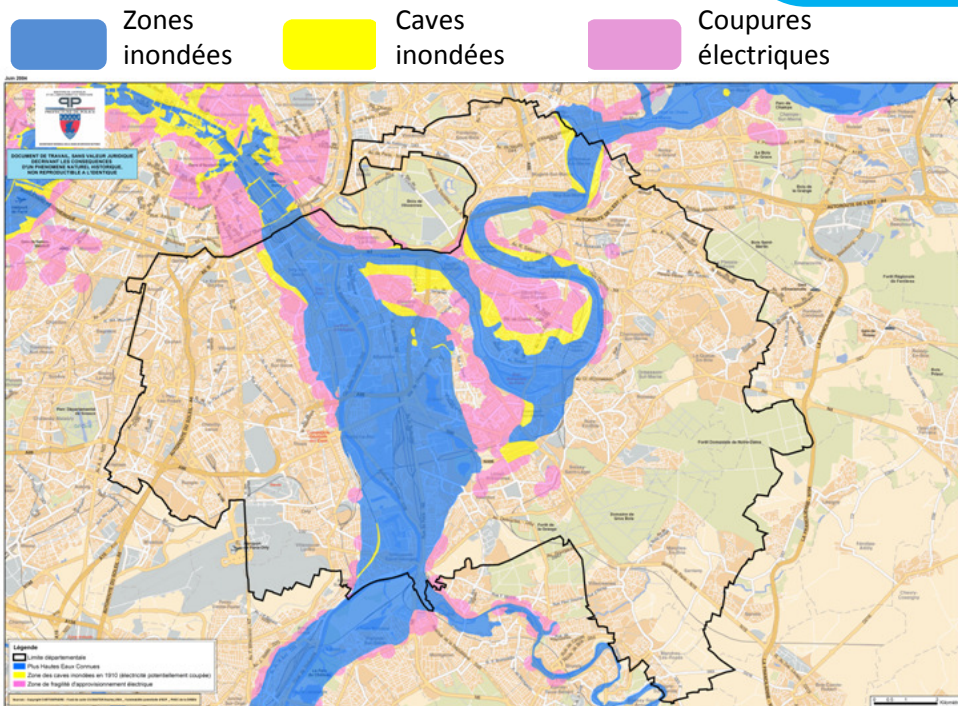
Le risque dans le Val-de-Marne



Alfortville, crue 1910

- 18% du territoire et 24 communes en zone inondable
- 252 000 personnes touchées
- 10 000 établissements et 110 000 emplois impactés

Parmi les 10 premières villes d'Ile-de-France à être touchées par la crue, 5 sont situées dans le Val-de-Marne.



Repère de crue à Alfortville

Les leviers d'action

La gestion du risque inondation

Un dispositif de protection efficace mais insuffisant

- lacs-réservoirs
- zones d'expansion des crues
- protections locales

Une politique globale de gestion du risque inondation

- information et sensibilisation
- réduction de la vulnérabilité
- limitation de la montée des eaux
- prévision des crues et gestion de crise

**Le projet d'aménagement de la Bassée
s'inscrit pleinement dans cette stratégie**



La restauration des zones humides: un enjeu majeur

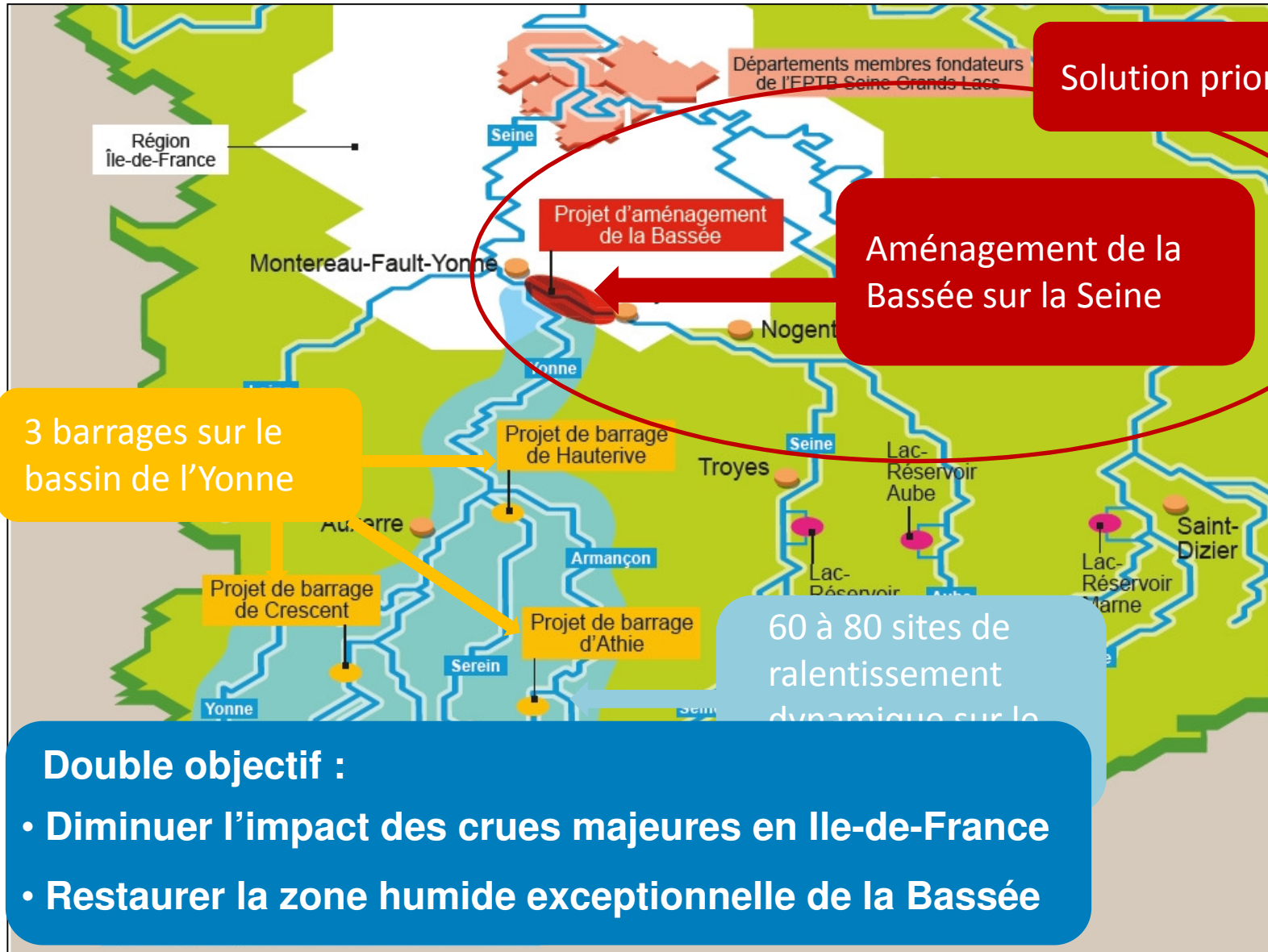
- **Convention de RAMSAR**
- **Engagement européen** en faveur des zones humides (Natura 2000):
 - Directive « Oiseaux »
 - Directive « Habitats Faune Flore »
- **Engagement de la France** en faveur des zones humides
- **Participation à l'écrêtement des crues et à la régulation des débits**
- **Epurent les eaux superficielles et participent à l'alimentation des nappes**



Intégration du site de la Bassée au réseau Natura 2000

Un projet de bassin pour agir sur l'impact des crues de l'Yonne

Le risque inondation en IDF



1^{er} objectif : diminuer significativement les effets d'une inondation majeure en Ile-de-France

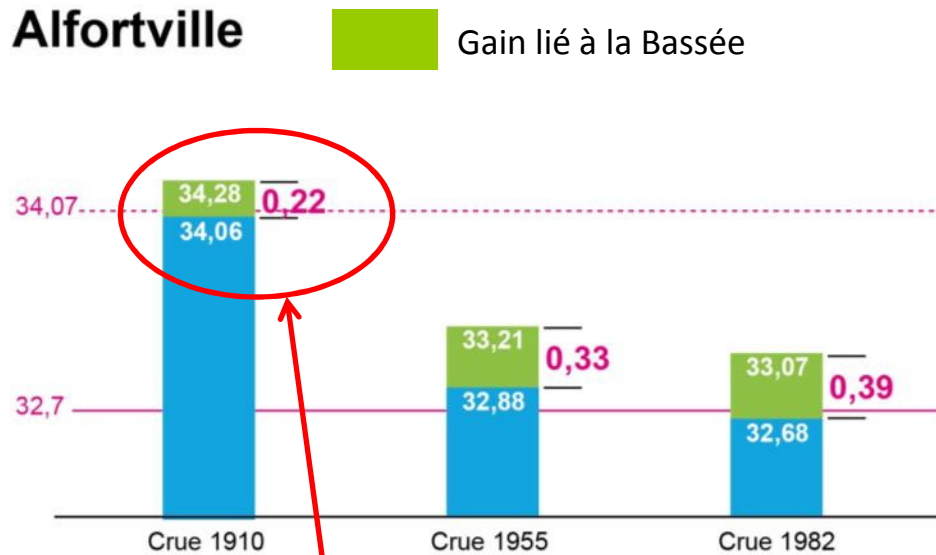


Bénéfice hydraulique et socio-économique en Ile-de-France

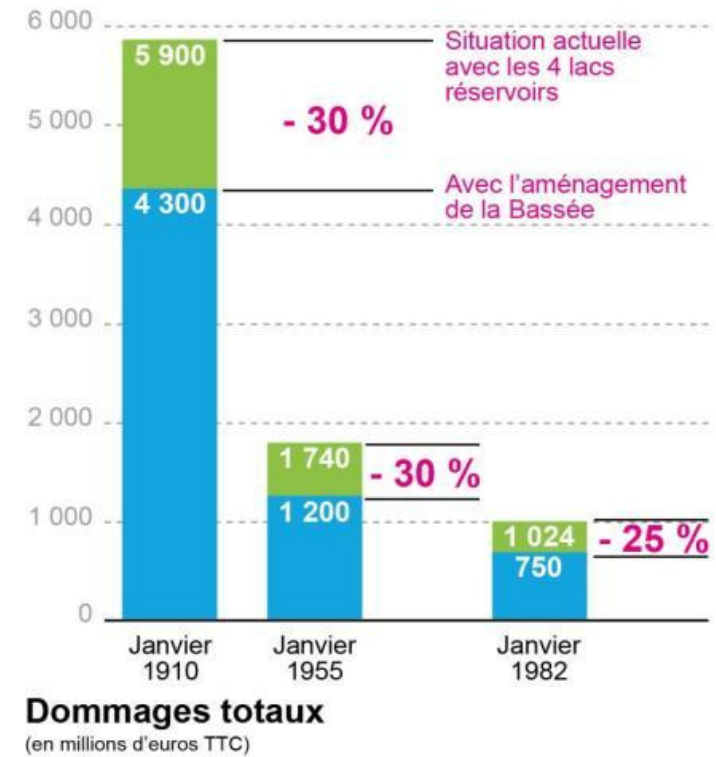
L'efficacité hydraulique et socio-économique

Des abaissments du niveau d'eau de 20 à 50 cm selon les villes et les crues

Coût moyen des dommages de surface évités: 70 M€TTC/an



Passage sous le seuil des débordements généralisés



Contribution à la réduction du risque résiduel dans les zones inondables protégées par les protections locales

La réduction du risque résiduel en ZI



- Sécurisation des **investissements réalisés par les gestionnaires de réseaux** pour réduire leur vulnérabilité face aux inondations
- Protection du **bâti construit avant l'approbation du PPRI** (95% du parc actuel) qui a rarement été conçu pour résister ou être opérationnel en cas de crue
- Sécurisation de la **gestion des secours** pour faire face à la crise (mise en sécurité des personnes exposées, des équipements publics...)



Test de montée d'un mur en parpaings pour protéger un accès à une station de métro (RATP)



Test de mise en place d'un batardeau sur une station de pompage anti-crue de la DSEA (Val-de-Marne)

La vallée de la Bassée

Le territoire de la Bassée

- Un **territoire multifonctionnel**



- La vallée de la Bassée à l'aval de Bray-sur-Seine: **des enjeux de conservation importants** mais des écosystèmes partiellement dégradés



2^{ème} objectif: restaurer la zone humide exceptionnelle de la Bassée

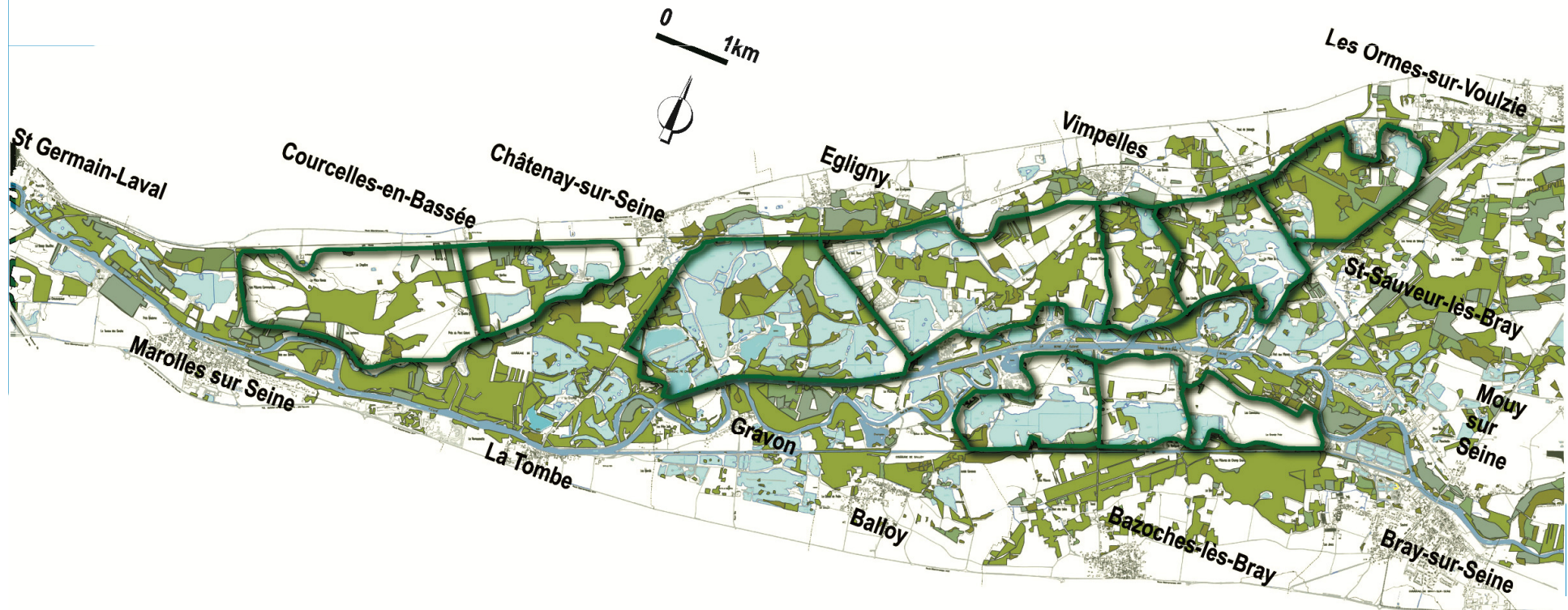
L'objectif environnemental

- Inondations écologiques **rendant à la Bassée son caractère de zone humide**
- Inondations annuelles régulières et maîtrisées
- Favorisant **le retour d'espèces caractéristiques des zones humides**
- Permettant le **développement d'activités associées**



Le descriptif technique de l'aménagement

- 10 espaces endigués : 58 km de talus digues
- Surface de stockage : 2 300 ha
- Volume stockable : 55 millions de m³
- Débit de pompage : 230 m³/s





Les principes de fonctionnement de l'ouvrage

Principe de fonctionnement



L'intégration au territoire

L'intégration au territoire



- **Intégration paysagère** des digues
- **Optimisation du tracé** des digues
- **Compatibilité avec les usages** existants et leur développement
- **Mesures de compensation financière** (servitudes de surinondation)
- **Création de voies de circulation douce** en crête de digues

Exemple d'insertion
d'une digue

Etat actuel



Etat projeté



Ouvrage en
fonctionnement



Travaux et planning du projet

Travaux et planning du projet

UN CHANTIER...

- ... à l'écoute des riverains
- ... propre
- ... respectueux de l'environnement
- ... aussi peu consommateur en énergie que possible

LE PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

2012

Décision du maître d'ouvrage à la suite du débat public

2012-
2013

Réalisation des études complémentaires et poursuite des études de faisabilité

2014

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et autorisations préalables au démarrage des travaux

2015-
2020

Réalisation des travaux par tranches en fonction des inscriptions budgétaires

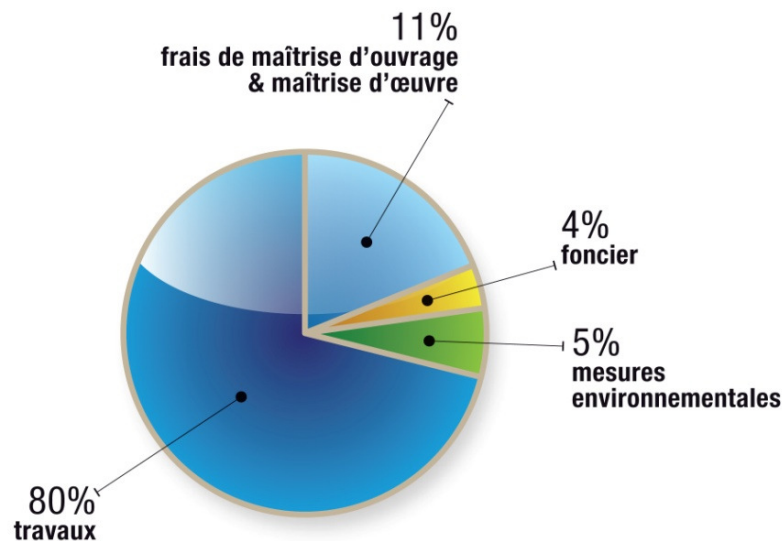
Le coût prévisionnel du projet

Etudes financées depuis 2000 par l'Etat, la région Ile-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Europe

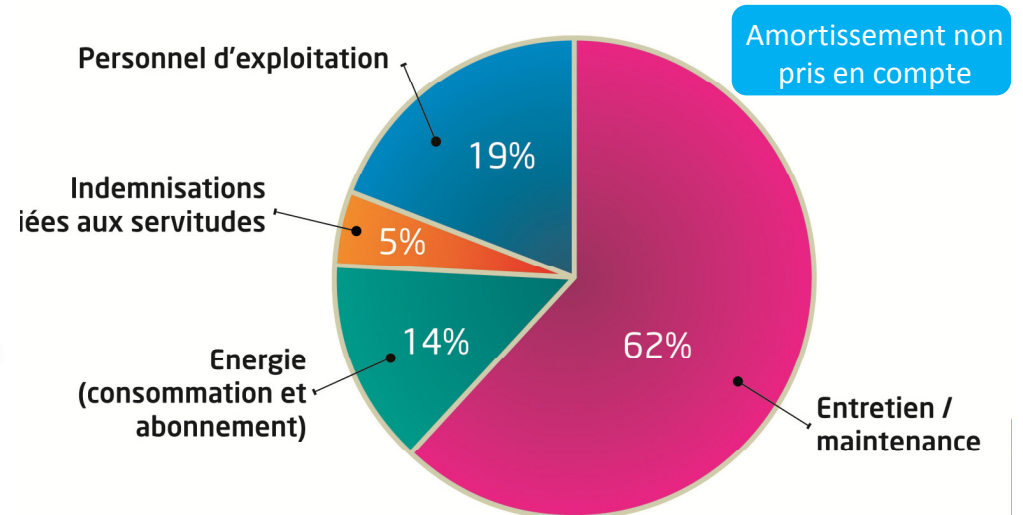
- Projet d'aménagement estimé aujourd'hui à **495 M€ HT** (valeur 2009)
- Le coût de fonctionnement moyen annuel est estimé à **4,5 M€ HT**

Le coût du projet

Décomposition du coût d'investissement



Décomposition du coût prévisionnel de fonctionnement : 4,5 M€ HT / an



La parole est à vous !



Merci de votre attention